

SAUSSENS



Bulletin Municipal

LES VŒUX DU MAIRE

Chers Saussinois,

A l'aube de cette nouvelle année 2011, je vous adresse mes vœux les plus sincères de bonheur, de prospérité et de santé. Quel que soit notre âge, la santé est, sans aucun doute, le bien le plus précieux.

Je souhaite que 2010 ait été, pour vous tous, une année emplie de réussite et de joie, même si je sais que certains d'entre vous ont dû faire face à quelques difficultés.

Alors, je voudrais que nous fassions tous ensemble le vœu que des jours meilleurs arrivent en 2011 et que le contexte économique redevienne favorable pour chacun d'entre nous.

Soyons optimistes et souhaitons que cette crise permette de mettre en place des régulateurs afin de redonner un peu d'humanité à nos sociétés.

Je remercie les commerçants et artisans, les chefs d'entreprise, les responsables et membres d'associations qui font vivre et animent notre village.

Merci, également, à tous les Conseillers Municipaux pour leur travail accompli au service de la Commune durant l'année écoulée.

La Municipalité poursuit ses efforts pour améliorer le bonheur de vivre à SAUSSENS.

Que l'année 2011 soit pour chacun d'entre vous douce et clémentine.

Maryse MOUYSET

SECRETARIAT

Le secrétariat de la Mairie est assuré, depuis le 1^{er} janvier 2011, par Géraldine DELORD-MERCADIE, qui réside à Saussens.

Veuillez noter les nouvelles permanences :

- Mardi de 13h30 à 18h30
- Mercredi de 9 h à 12 h
- Vendredi de 13h30 à 18h30

Tél : 05.61.83.83.47

Fax : 05.61.24.66.79

Mail : mairie.saussens@wanadoo.fr

Mme le Maire vous reçoit sur rendez-vous.

JOURNEE DE CITOYENNETE

Le Conseil Municipal a organisé une matinée de citoyenneté le samedi 19 juin 2010, pour, notamment, procéder au débroussaillage et débitage d'arbres morts sur le chemin communal des Cyprès.

Cette manifestation a été un succès et s'est terminée par une ambiance bon enfant autour de grillades.

Cette journée a été un bon moment de convivialité. La municipalité remercie tous les participants et souhaite la renouveler cette année en espérant qu'elle soit aussi réussie.



ASSAINISSEMENT

Toutes les installations des abonnés à l'eau de la Commune ont été contrôlées.

Nous attendions les conclusions de ces contrôles pour relancer, avec l'aide du Syndicat Mixte à qui nous avons confié la compétence, une nouvelle étude d'assainissement collectif.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de la solution retenue.

TRAVAUX REALISES EN 2010

L'année 2010 a permis la réalisation de certains travaux :

1. Travaux de voirie : effectués par l'entreprise Nérocan :
 - réfection des fossés : aux lieux-dits Moscou et Le Mirgous
 - réfection de la chaussée route de Francarville

L'ensemble de ces travaux représente un montant de 21.000 € et sont financés par le pool routier de la communauté de Communes Cœur Lauragais.

2. Peinture de la croix et du Christ à l'extérieur de l'église : effectués par l'entreprise Baptiste du Faget, pour un montant de 1.887,88 € TTC.
3. Travaux effectués par l'entreprise de maçonnerie Daminato : pour un montant de 10.000 € TTC (non subventionnés) et comprenant :
 - la construction d'un local containers sur la place du village
 - l'aménagement d'une rampe d'accès handicapé à la salle des fêtes,
 - le jointement des 2 piliers et crépis d'une partie du mur du dépôt.
4. Remplacement des menuiseries en bois de la salle des fêtes et du portail de la cuisine par des menuiseries en PVC. Ces travaux ont été effectués par l'entreprise de menuiserie Lacroix & Fils de Maurens (31540), pour un montant de 10.252.52 € TTC subventionnable.

5. Acquisition de panneaux et poteaux bois (1.901.93 € TTC) permettant l'agencement des cache-conteneurs situés aux lieux dits Moscou et Le Cabinet (route de Bourg Saint-Bernard). La mise en place de ces ensembles se fera au cours du 1^{er} semestre 2011.
6. Acquisition de mobilier complémentaire pour la salle des fêtes (10 tables et 40 chaises). Une partie sera subventionnée par le Conseil Général.

Travaux prévus en 2011 :

Au cours du 1^{er} semestre, l'entreprise Gabrielle (entreprise en charge des travaux d'éclairage public pour le Syndicat Départemental d'Electricité de la Haute-Garonne) installera 9 appareils d'éclairage public supplémentaires équipés en Sodium Haute Pression 70W. Quatre appareils seront posés dans la côte Notre Dame et cinq seront installés route de Francarville, l'ensemble pour un montant de 11.231 € TTC subventionnés à hauteur de 70% soit 3.155 € restant à la charge de la Commune.

Achat et mise place d'un mat et de panneaux indicateurs pour la Fontaine Notre-Dame de Saussens. Ils seront installés près de la place du village. A cette occasion et pour permettre l'harmonisation de cette signalétique, nous invitons les artisans, commerçants et entreprises de notre village qui souhaitent apparaître sur ces panneaux, à se faire connaître en Mairie. Le Conseil Municipal choisira, alors, le matériel adéquat et communiquera le coût à la charge de chacun des professionnels intéressés.

Le Conseil Municipal envisage également de référencer et de nommer les différentes voies, routes et chemins de la Commune pour améliorer la localisation des habitants notamment pour les services de secours et les services postaux.

Par ailleurs, les différentes associations (Comité des Fêtes, les Kangourous 31, Terre et Talus, le conseil Paroissial) ont décidé d'investir dans des panneaux d'affichage pour leurs différentes manifestations qui seront implantés à chaque entrée du village.

SCOT LAURAGAIS

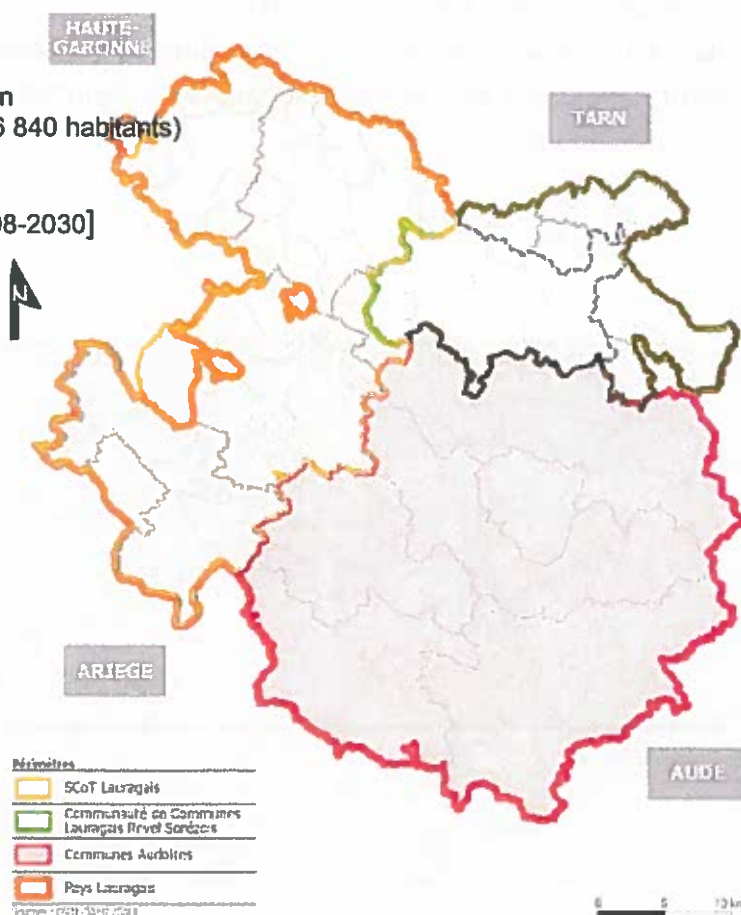
DEMOGRAPHIE

Notre Commune attire de plus en plus de résidents. A ce jour, nous comptons 195 habitants, dont 26 enfants et 12 adolescents.

Nous notons un net rajeunissement de la population.

Les prévisions du SCOT LAURAGAIS (bassin de vie Caraman Lanta) se précisent. En effet, à l'horizon 2030, selon le D.O.O. (document d'orientation et objectifs), qui s'impose à nos documents d'urbanisme locaux, la population de Saussens devrait atteindre 350 habitants.

Bassin de Vie Lanta-Caraman
20 590 habitants en 2030 (+6 840 habitants)
soit +49 % [2008-2030]
+3770 emplois [1999-2030]
+3600 logements totaux [2008-2030]



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR LAURAGAIS

La Communauté de Communes prévoit pour cette année :

- l'achèvement des travaux de viabilisation de la zone d'activités du Cabanial,
- le déménagement du siège social qui va s'installer à Caraman, dans les locaux du SIEM, vers la fin du 1^{er} semestre,
- le projet de réalisation d'un terrain de football supplémentaire à Auriac sur Vendinelle, devrait également connaître une avancée déterminante cette année,
- l'ouverture de l'EHPAD en février 2011.
Cette nouvelle structure possède une capacité d'accueil de 75 résidents, avec, notamment, une unité dédiée aux personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de pathologie apparentée.



ECOLES ET CENTRE DE LOISIRS

Les enfants de la Commune de Saussens sont scolarisés dans le RPI regroupant les Communes de Gauré, Vallesvilles, Bourg Saint Bernard et Saussens.

La participation 2010 aux frais de fonctionnement de la Commune de SAUSSENS se décompose comme suit :

- 15 élèves scolarisés à Bourg Saint-Bernard pour un montant de 14.025 € (935 € par enfant).
- 2 élèves à l'école de Vallesvilles pour un montant de 1.664 € (832 € par enfant)
- 1 élève à l'école de Gauré pour un montant de 929 €.

Les prestations du centre de loisirs de Bourg Saint Bernard sont assurées par le « Centre Loisirs Education et Citoyenneté » dont le siège social est basé à Toulouse. Il accueille de plus en plus d'enfants, âgés de 3 à 12 ans, appartenant au RPI, tous les mercredis de l'année scolaire et durant les vacances à l'exception de Noël et du mois d'Août.

La participation de la Commune de Saussens au fonctionnement du centre de loisirs pour l'année 2010, s'élève à 3.475 € (cette part vient en complément de la participation des parents).

SALLE DES FETES

La salle des fêtes de Saussens est prêtée gratuitement aux habitants de la Commune moyennant un chèque de caution de 100 € (le prêt comprenant la salle, la cuisine et ses équipements ainsi que le matériel disponible au dépôt).

Les personnes extérieures à la Commune qui souhaitent louer notre salle et ses équipements sont, quant à elles, redevables d'une somme de 250 € pour le week-end (plus une caution de 250 €) après, bien évidemment, une vérification du type de manifestation.

Il est demandé au loueur de fournir une attestation délivrée par son assureur responsabilité civile précisant que ce dernier a bien été informé de l'utilisation d'une salle pour une période donnée et, ce, sans aucune conséquence financière pour l'assuré.

Un contrat de location en deux exemplaires sera signé entre le bailleur et le loueur de la salle, dont l'un sera remis au loueur accompagné d'une copie du règlement intérieur régissant la bonne utilisation de la salle.

Lors de la remise des clés, un état des lieux est effectué avec restitution du chèque de caution si aucune dégradation et/ou anomalie n'est constatée.

ETAT CIVIL 2010

NAISSANCES :

Martin CHATEL, né le 31 juillet 2010

Lucas SARRALDE PUYSEGUER, né le 17 décembre 2010

MARIAGE :

Mme et M. BENCHERIF célébré le 24 juillet 2010

Mme et M. DELORD-MERCADIE célébré le 21 août 2010 à ARLES

DECES :

Mme Antonia BOUISSOU nous a quittés le 23 janvier 2010

Pour la première fois dans notre village, la Municipalité a eu l'honneur de célébrer un PARRAINAGE CIVIL (baptême civil) destiné à faire entrer l'enfant dans la communauté républicaine et à le faire adhérer de manière symbolique aux valeurs de la République.

La notion de baptême républicain remonte au décret du 8 juin 1794 qui a décidé que les Municipalités seraient les seules institutions habilitées à établir les actes de l'état civil. Néanmoins, ce baptême n'est pas organisé par la loi et n'a, donc, aucune portée juridique.

Nous souhaitons la bienvenue dans notre village et une bonne intégration à Mme & M. VIOU, Mme & M. CHATEL et leur enfant, M. TAUSSAC Jean-Christophe, Mme & M. VILLARROEL, Mme GUARRIGUE et M. CHRESTIA Stéphane, Mlle ANDREAU & M. GOURDEAU et leur fille ainsi qu'à Mlle ROEHRIG Patricia & M. IMBROSCIANO Charles.

LES COMMERCE ET ENTREPRISES DE NOTRE VILLAGE

Aversenq Marianne, Coiffeuse à domicile

BCM Services, Station essence

Clinique de Saussens

Daminato Eric, Auto-entrepreneur

France Agri-services

La Ferme du Mirgous

Les Jardins de l'Avenir

Les Jardins Imaginaires

Odisys

Transports Sayssac

Vétérinaire M. Le Fournier Frédéric

ASSISTANTES MATERNELLES AGREES

Mme Cécile FONTES

Mme Stéphanie GARRIGUE

Mme Florence ISART

INFOS PRATIQUES

✓ *Les transports à la demande*

Pratique, économique et à domicile quel que soit votre âge vous pouvez en bénéficier pour vous rendre, tous les jeudis matin, au marché à CARAMAN. (un tarif unique pour un billet aller-retour). Il suffit d'appeler la veille au plus tard entre 17H00 et 19H00 au 05.61.83.33.58 (Transports Grand Sud)

✓ *Le portage des repas*

Si vous êtes âgés de plus de 60 ans, handicapés ou malades téléphonez au 05.62.18.42.80 (heures de bureau) ou au 06.30.66.92.55 pour la commande de vos repas.

✓ *La crèche de Maureville : « Les P'tits Cœurs »*

Est à disposition des communes adhérant à Cœur Lauragais.
Lourman - 31460 MAUREVILLE - Tél : 05.62.16.05.23

✓ *La MARPA « Cœur Lauragais » d'Auriac sur Vendinelle*

Maison de retraite
MARPA - Route de Vaux - 31460 AURIAC S/ VENDINELLE
Tél : 05.61.20.34.77

✓ *Association « MIEUX VIVRE CHEZ SOI »*

Le Village - 31460 VENDINE
Tél : 05.62.18.94.77

✓ *La déchetterie de Caraman*

est ouverte les mardis, jeudis, vendredis et samedis de 9h à 12h et de 14 à 17h30.

La Commune de Saussens propose à ses citoyens deux collectes annuelles des encombrants, (uniquement encombrants volumineux en fer).

La déchetterie accepte les produits suivants :



Le Comité des fêtes

Le Comité des Fêtes souhaite à chacun d'entre vous une excellente année 2011 pleine de réjouissances et tient à tous vous remercier pour votre participation à chacune des festivités organisées.

Comme chaque année, le Comité des Fêtes mettra un point d'honneur à donner le meilleur de lui-même pour apporter, avec votre aimable concours, un peu de joie et d'animation à notre village.

Le Président, M. Marc CHIABRANDO

Association Les Kangourous 31

Qui sont les KANGOUROUS 31 ?

Une association qui regroupe une section gym et une section danse.
Les cours de gym se déroulent les mardis et jeudis.

Les cours de danse les lundis et mercredis.

La section danse organise des soirées dansantes auxquelles vous êtes conviés avec vos amis.

Pour plus de renseignements veuillez nous contacter :

Gym : 06.16.45.80.07

DANSE : 05.61.83.15.59 (président)

Tout le bureau et les membres vous adressent leurs meilleurs vœux pour cette année nouvelle année 2011

Association Terre et Talus

Toute l'équipe vous présente ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2011.

L'association Terre et Talus organisera, comme depuis plusieurs années, une braderie deux fois dans l'année, le 14 mai et le 15 octobre 2011 où vous pourrez farfouiller.

Pour le dépôt de vêtements mettez-vous en relation avec
VERO : 06.30.28.01.85

Le Président, M. Gabriel FONTES



**Le Conseil Municipal est heureux de vous présenter ses
meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2011.**